

GAINNEVILLE

Le maG

Budget 2022 : économie d'énergie et modernisation



sommaire



Mairie de Gainneville

Place du 8 mai 1945 – 76700 Gainneville – Tél. : 02 32 79 59 59 – www.gainneville.fr

BRÈVES

- p. 4 ▶ Grande générosité pour les Ukrainiens
 - ▶ Sécurisation du quartier de l'église
- p. 5 ▶ Où en est la vente du HAC ?
 - ▶ Parc Vallès : une réouverture en réflexion
 - ▶ C'est nouveau : une diététicienne approuve les menus de la cantine
 - ▶ Deux nouveaux visages aux Services Techniques

DOSSIER

- p. 6-7 Budget 2022 : économie d'énergie et modernisation

URBANISME

- p. 8 ▶ Les futurs logements rue de la Libération
 - ▶ Gainneville demain : le point sur l'atelier du 3 mars dernier

CULTURE

- p. 9 ▶ Rendez-vous avec une romancière : Sylvia Schneider
 - ▶ Rejoignez le Club de lecture !
- p. 10 ▶ Gainneville participe au Prix Renard'eau

ANIMATION

- p. 10 ▶ La Fête de l'été

VIVRE À GAINNEVILLE

- p. 11 ▶ Tribunes libres
 - ▶ État civil
 - ▶ Retour en images
- p. 12 ▶ Agenda

l'édito du Maire



Gainneville, Le maG

Avril 2022

Directeur de la publication :

Martial Galopin

Rédaction et mise en page :

Anne Biaï

Photos :

Commune de Gainneville

Impression :

Petite Presse -

Parc de l'Estuaire

7, avenue du Cantipou

76700 Harfleur

Tirage : 1 400 exemplaires

Mesdames, Messieurs, mes chers concitoyens,

Le dimanche 10 avril dernier s'est déroulé le premier tour de l'élection présidentielle. Le taux de participation de la commune s'élève à 76,46%, soit un peu plus que la moyenne nationale. Au-delà des résultats, je voudrais profiter de l'occasion pour remercier les agents municipaux, les citoyens et les élus qui ont assuré la tenue des bureaux de vote, ainsi que le dépouillement en fin de journée, toutes ces personnes sans qui ces opérations électorales n'auraient pu se tenir, et ce, malgré le contexte sanitaire et le fait que cette élection ait été avancée au premier week-end des vacances scolaires de notre zone.

Ainsi, à l'heure où vous lirez ce bulletin municipal, nous connaissons le nom de notre nouveau président de la République.

Néanmoins, il me semble opportun de rappeler que le président de la République ne gouverne pas seul, et que les lois sont votées par le Parlement.

Dès lors, et à l'instar de cette élection présidentielle, je ne peux qu'inciter les uns et les autres à faire entendre votre voix, et à vous déplacer en nombre pour voter les 12 et 19 juin prochains à l'occasion des élections législatives. Ce sont ces élections qui vont constituer le socle sur lequel s'appuiera le futur gouvernement pour diriger la France.

Ce sont également ces élections qui vont déterminer les prochaines réformes, et le devenir de notre Nation, au moins pour les 5 prochaines années.

À un niveau plus local, le budget 2022 a été voté lors du conseil municipal réuni le 5 avril dernier. Les taux d'imposition restent inchangés, et nous continuons notre politique d'investissement en l'avenir.

Il est à noter que ce conseil municipal s'est déroulé hors de la présence de l'opposition, et de quelques autres élus qui ont fait le choix de ne pas participer, imaginant ainsi faire échouer ce conseil du fait d'un quorum incomplet. Ce faisant, ces élus se sont privés du droit de discuter du budget, et d'autres questions débattues, dans la sérénité, lors de ce conseil municipal, en présence du public. C'est regrettable, cependant, il leur revient d'assumer leur choix.

Sur une note plus constructive, nous continuons d'avancer, et de nombreux projets vont être engagés cette année.

Peuvent être ainsi cités :

- la poursuite de l'élaboration du projet de territoire,
- le recrutement d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour l'élaboration du pôle santé,
- la construction de logements et de commerces par Habitat 76 le long de la rue de la Libération,
- les travaux de sécurisation de la rue de l'Église, et le lancement du projet de réhabilitation du chemin reliant la rue de l'Église à la RD 6015,
- la mise en place de mobiliers urbains : bancs, poubelles, panneaux d'affichage public,
- l'installation d'un préau à l'école maternelle,
- l'installation de tableaux numériques (tableaux blancs interactifs) et la mise en sécurité du groupe scolaire, réflexion concernant la création d'une classe informatique,
- la rénovation de l'hôtel de ville (accueil, rénovation énergétique...)

Nous allons poursuivre nos réunions publiques, et l'exercice de la démocratie locale, ainsi que nous avons pu le faire en début d'année avec la rencontre des riverains de la rue de l'Église, et des riverains du parc Vallès. Une prochaine réunion publique est également programmée le 13 mai concernant le devenir de l'ancien centre sportif du HAC, qui permettra de clarifier la situation autour de cet équipement.

Retrouvons-nous le samedi 25 juin afin de profiter ensemble de la Fête de l'été !

Martial Galopin

Maire de Gainneville

GRANDE GÉNÉROSITÉ POUR LES UKRAINIENS

Vous avez été très nombreux à répondre à l'appel aux dons lancé par la municipalité pour aider les réfugiés Ukrainiens. Émilie Masset, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Sociales, est très heureuse de l'élan de solidarité déployé par les Gainnevillais.

L'ensemble du matériel a été remis à la Protection Civile qui se chargera de les distribuer de façon adéquate.

L'hébergement de femmes et d'enfants est également en cours, des démarches ont été faites auprès du Département de Seine-Maritime chargé de trouver des logements pour les réfugiés. Prochainement, des Ukrainiens seront donc accueillis dans notre commune, grâce au volontariat d'habitants comme Georges Alexandre.



SÉCURISATION DU QUARTIER DE L'ÉGLISE



Mise en sens unique de Gainneville vers Gonfreville et réalisation de deux dos d'âne.

Lors de la réunion qui s'est déroulée en septembre dernier dans ce quartier, les habitants avaient unanimement dénoncé l'excès de vitesse des automobilistes dans la rue de l'Église. Sylvain Giraud, adjoint au Maire en charge des travaux a rencontré les services de la Communauté Urbaine afin de trouver une solution. Ceux-ci ont répondu favorablement en proposant la mise en sens unique de la rue de l'Église et la mise en place de deux dos d'âne pour forcer les conducteurs à ralentir.

Le second point abordé par les habitants était l'accès difficile à la RD 6015 et aux arrêts de bus. Un chemin naturel existe mais il n'est pas adapté. La municipalité souhaite faciliter le déplacement des piétons en créant un chemin en bois pour préserver le cadre naturel. Il sera sécurisé grâce à l'installation de bornes LED équipées de détecteur de mouvement, se déclenchant au passage des piétons, alimentées par un panneau solaire. Par ailleurs, un mobilier urbain interdira l'accès aux engins motorisés. L'ensemble de ces projets a été présenté en amont aux riverains du quartier de l'église lors d'une réunion.

PARC VALLÈS : UNE RÉOUVERTURE EN RÉFLEXION

Soucieux de dialoguer avec les Gainnevillais, Martial Galopin a reçu les riverains du parc Vallès afin d'évoquer une éventuelle réouverture et l'installation de jeux pour enfants.

Les discussions ont été intéressantes. La sécurisation de l'endroit, la nuit, est une priorité pour la municipalité comme pour les habitants. D'autres pistes sont en cours d'étude. Les riverains seront bien sûr associés au choix final.



C'EST NOUVEAU : UNE DIÉTÉTICIENNE APPROUVE LES MENUS DE LA CANTINE

Soucieux de servir des repas équilibrés aux enfants, la commission des Affaires Scolaires a décidé de recourir à une diététicienne.

Il ne s'agit pas de mettre les enfants au régime, loin de là, mais de s'assurer d'un équilibre entre les 5 composants tout au long de la semaine. Le cuisinier Guénaël Bellet conçoit les menus qui sont ensuite validés par Elodie Guitton.



VRAI/FAUX : OÙ EN EST LA VENTE DU HAC ?

Suite à la décision du Conseil Citoyen, l'ancien centre sportif du HAC est en vente. Pour le moment, aucun acquéreur en mesure de produire un projet viable ne s'est présenté. Le PLU de Saint-Laurent ne permet pas n'importe quelle construction.

Afin d'éclairer les Gainnevillais, le Maire a invité le maire de Saint-Laurent de Brévedent et son adjoint délégué à l'Urbanisme à participer à une réunion publique à ce sujet. **Rendez-vous vendredi 13 mai à 19h au Grenier à Sel.**

DEUX NOUVEAUX VISAGES AUX SERVICES TECHNIQUES



Stéphane Joulain, 50 ans, est le nouveau responsable des Services techniques de Gainneville. Titulaire d'un DUT de transport et logistique et d'une licence de géographie, ce touche-à-tout a commencé en 1998 comme emploi-jeunes à la mairie de Gonfreville l'Orcher, aux fêtes et cérémonies. Il en est sorti au mois de février 2022, comme responsable des achats et des marchés publics, entre autres ! En 20 ans, outre l'obtention d'un Master spécialisé en gestion des risques des territoires, Stéphane a gravi les marches de la fonction publique territoriale, étant reçu tour à tour au concours de technicien puis à l'examen d'ingénieur. Il arrive à Gainneville fort d'une expérience riche et variée. Après un mois de diagnostic, Stéphane a vite pris en main la restructuration des Services Techniques afin de favoriser le travail des agents plutôt que de continuer avec des contrats privés onéreux pour le contribuable, en optimisant leurs matériels. Il a aussi pris en main la création du Pôle Santé et l'amélioration du cadre de vie, grâce à la transformation du Parc Vallès et la sécurisation du quartier de l'église.



Aristide Mayemba, 25 ans, originaire de Paris a rejoint l'équipe des espaces verts en décembre. Titulaire d'un Bac Professionnel d'aménagement paysager, il remplace Benjamin Gosset. Passionné par la nature, Aristide est très heureux de pouvoir travailler en extérieur. La connexion avec les plantes est essentielle pour lui, « c'est un travail physique, il faut aussi beaucoup de patience et de délicatesse pour que les fleurs s'épanouissent. Cela vaut la peine ensuite de voir que la commune est plus belle » explique-t-il.

Le Mag : Quel regard portez-vous sur le budget 2021 ?

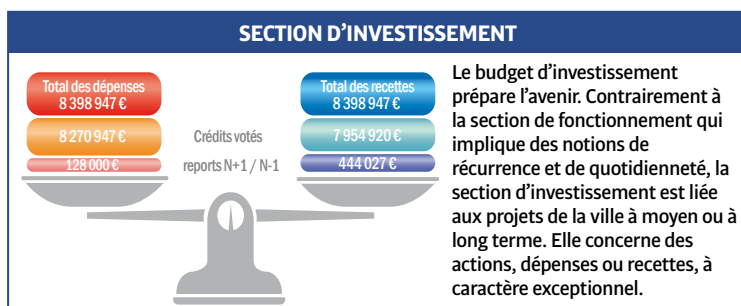
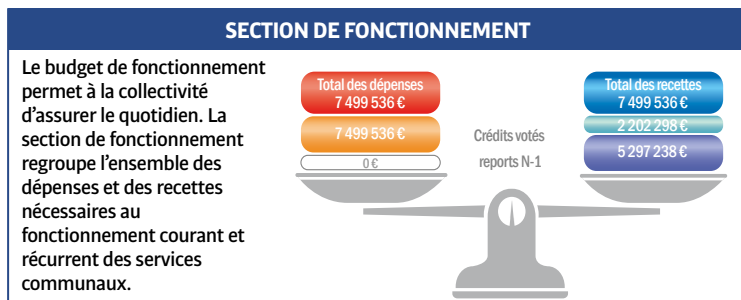
Martial Galopin : « Ainsi que nous l'avions annoncé lors du vote du budget 2021, l'année dernière a été consacrée, dans une grande proportion, à la réalisation d'études et de prospectives afin de nous permettre, ensuite, de mener à bien les projets structurants de la commune sur les 4 années à venir, voire au-delà. Ces réflexions, dont certaines sont encore en cours, constituent des bases solides sur lesquelles nous allons pouvoir envisager le développement de Gainneville, l'amélioration des services aux habitants et du cadre de vie. »

Le Mag : Comment le budget 2022 est-il la mise en application de ces études ?

MG : « Ce budget primitif 2022, toujours ambitieux et porté vers l'avenir, permet de mettre en œuvre concrètement notre programme politique. Très prochainement, du nouveau mobilier urbain (bancs publics, poubelles, panneaux d'affichage, ...) va être installé dans la commune ; le projet de maison de santé avance, toujours en lien avec les professionnels de santé locaux, un projet de construction d'une serre est envisagé, afin de produire nos propres fleurs, et de développer un espace pédagogique aux profit des habitants ; nous allons également investir dans le numérique à l'école, pour rattraper notre retard en la matière, et continuer de développer la restauration scolaire bio, la réalisation de logements et de commerces le long de la rue de la Libération... »

Le Mag : Le budget 2022 est-il sain ?

MG : « Oui, il l'est. Il a été élaboré sincèrement et il permet d'envisager les projets d'aménagement et de développement de la commune sereinement, tout en restant vigilant quant à la recherche de subventions et de soutiens financiers, et à la maîtrise des emprunts. »



INVESTIR POUR ÉCONOMISER

MODERNISATION DES SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques travaillent quotidiennement pour le cadre de vie et le bien être des Gainnevillais. Nettoyage, tonte, transport de mobilier, d'objets, manipulation, réparation, restauration scolaire, chacun de leurs gestes doit être réalisé avec des outils et des véhicules adaptés. Or ceux-ci sont usés, le dernier camion vient d'ailleurs d'être déclaré comme épave.



Achat de quatre véhicules

adaptés aux besoins des agents pour répondre à la prévention des gestes et postures, limiter les accidents du travail et bien sûr optimiser le temps consacré à une mission. Économiques, ils permettront une économie de 30 000€ de location annuelle.

Parmi ces achats : un **Pick Up pour les espaces verts**, équipé d'une benne basculante, un **véhicule utilitaire léger pour le factotum**.

L'ensemble sera doté de motorisation électrique ou hybride dans le but de limiter le budget carburant. Les véhicules seront remplacés tous les 3 ans afin de ne pas avoir de frais d'entretien.



Dans le même esprit,

la commune adhère à un achat groupé du gaz

mis en place par la Communauté Urbaine le Havre Seine Métropole.

Le système de téléphonie et d'internet



sera changé pour réaliser, *in fine*, 5 000 € par an d'économie. **L'accès au web** sera plus efficace à la mairie et au groupe scolaire Aragon. **Le wifi sera installé au Grenier à Sel ainsi qu'à la bibliothèque** pour le confort des usagers. Cet investissement sera pris en charge à hauteur de 50% grâce aux subventions que nous allons solliciter auprès de différents organismes.



Le bâtiment des services techniques

Incroyable et pourtant vrai, le bâtiment des services techniques ne dispose pas de portes. La perte d'énergie est très importante, **la pose de 2 portes coulissantes** permettra d'une part de réduire les coûts de chauffage et d'autre part d'améliorer le confort des agents ainsi que le stockage du matériel. **L'installation d'un mur d'eau** sur ce local, pour récupérer la pluie, alimentera le nettoyage des véhicules et l'arrosage des plantes de la commune. Une étude d'**un système de panneaux solaires** sera lancée afin de devenir autonome en électricité pour l'atelier et la recharge des véhicules.

Toujours pour réaliser des économies,



l'acquisition d'une tondeuse hydrostatique

et **d'un micro tracteur** permettront d'économiser 25 000 € de prestation de tonte. Le personnel recevra des formations adaptées à ces matériels.



La mairie sera réorganisée

notamment pour faciliter l'accueil, en toute discrétion, des usagers.

L'isolation du bâtiment sera revue afin de réduire les coûts des fluides, après réalisation d'une étude thermique.

INVESTIR POUR LA COMMUNICATION ET LA CULTURE



Un panneau lumineux

et **quatre panneaux d'affichage** seront installés afin de diffuser plus largement les informations municipales et associatives.



L'agrandissement de la bibliothèque

même modeste, 40 m², qui suffirait pour bénéficier de subventions de la D.R.A.C., sera aussi étudié afin de proposer des services adaptés à notre époque, comme **l'accès à un ordinateur**.



Au Grenier à Sel

La rampe de lumière sera changée, les éclairages existants sont à la limite du danger pour le technicien en charge des spectacles.

INVESTIR POUR LE CADRE DE VIE



Quartier de l'église

Comme vous avez pu le lire dans la page urbanisme, des travaux seront réalisés dans le quartier de l'église avec notamment l'installation d'**une passerelle en bois**.



Le plan Vélo

va être relancé auprès des services de la Communauté Urbaine.

LE PÔLE SANTÉ

Le bureau d'études missionné par l'EPFN, qui assure le portage foncier du bâtiment, a proposé plusieurs scénarios pour transformer les anciens locaux du Leader Price en Maison de Santé. Si ce bâtiment se prête à une telle reconversion, sa structure ne permet pas cependant d'accueillir un étage.

Les études continuent, ainsi que les échanges et le travail collaboratif avec les différents praticiens intéressés par ce projet.

NOUVEAUX LOGEMENTS RUE DE LA LIBÉRATION

Dans la continuité de la redynamisation du centre-bourg, 24 logements collectifs seront construits en lieu et place des bâtiments qui se trouvent entre la boucherie Collard et l'ancienne boulangerie.

De petite taille, ils sont répartis comme suit : 12 T2 et 12 T3, afin de satisfaire à la demande de personnes seules ou de jeunes couples qui n'ont pas besoin de logements avec une surface importante, ce dont Gainneville dispose déjà en grand nombre. Les logements seront sur deux niveaux et il y aura deux cages d'escaliers desservies par un ascenseur. Chaque logement disposera d'une place de parking pour ne pas gêner le stationnement dans ce quartier.

Au rez-de-chaussée, des surfaces commerciales avec accès

direct depuis la rue de la Libération seront créées. Le parti architectural s'inspire des formes environnantes pour donner un caractère singulier aux deux faces des bâtiments situées respectivement côté rue de la Libération et côté jardin.

Dans un souci de continuité des matériaux à proximité, de l'ardoise recouvrira les façades en alternance dynamique avec des enduits. L'idée est de retrouver les teintes blanches et noires déjà utilisées sur l'opération adjacente livrée en 2016, afin de créer une harmonie.



GAINNEVILLE DEMAIN : LE POINT SUR L'ATELIER DU 3 MARS DERNIER

25 gainnevillais ont participé au second rendez-vous de concertation organisé par Expertise Urbaine et l'Atelier D sur le devenir de la commune. L'objectif était d'échanger sur 4 thématiques identifiées par les bureaux d'études et la municipalité et de proposer des projets.

1. Conforter le paysage et préserver la biodiversité (31% des votes), comment ? (Seules les deux idées qui ont remporté le plus de suffrages sont citées)

- En aménageant un espace de jeux pour enfants à proximité de l'école (avec un marquage au sol)
- En confortant et en créant des parcours et chemins de randonnée

2. Ville plus agréable (27% des votes)

- Aménagement et sécurisation rue de l'Église pour les piétons et les vélos
- Jonction des parcours de balades intercommunales (Rogerville <-> Gonfreville, HAC <-> Sud)

3. Ville multigénérationnelle (24% des votes).

- Poursuivre le projet de maison de santé dans le village
- Créer un service d'aide informatique multigénérationnel

4. Attractivité et dynamisme de Gainneville (18% des votes)

- Maintenir la Poste + distributeur de Billets
- Demande de création d'une 2^e boulangerie artisanale et d'une supérette avec un dépôt de pain



Ces quatre grandes orientations seront utilisées pour la création du projet d'Aménagement et de Développement Durable de Gainneville.

RENDEZ-VOUS AVEC UNE ROMANCIÈRE : SYLVIA SCHNEIDER

La bibliothèque organise une rencontre avec un auteur, samedi 14 mai, de 14h à 15h30. Venez poser toutes les questions que vous souhaitez sur l'écriture d'un roman, de l'idée à sa publication.



Née en 1963, Sylvia Schneider a grandi entre le Mexique et la France. Son parcours universitaire était déjà placé sous le signe de la littérature. Après un doctorat de lettres sur la Symbolique de l'initiation dans les œuvres d'Alejo Carpentier et de Michel Tournier, et plusieurs années en tant que chargée de communication à l'Alliance française, elle partage désormais son temps entre l'animation culturelle d'une médiathèque et sa vocation d'écrivain.

Son dernier ouvrage, *Ils nourrissaient le soleil*, paru aux Presses Littéraires dans la collection crimes et châtements, connaît un vrai succès. Sylvia Schneider a d'ailleurs reçu la Médaille d'argent 2021 de la Société des Auteurs et Artistes francophones pour ce roman. Sylvia Schneider décrit son besoin d'écrire ainsi : « *L'écriture est un peu magique. C'est vraiment quelque chose qu'il faut que je couche sur le papier. C'est quelque chose de vital et d'indispensable. C'est comme si je respirais. La fluidité de l'encre qui glisse sur le papier, c'est mon oxygène.* »

Passionnée par les livres depuis son enfance, Sylvia Schneider est l'invitée de la bibliothèque de Gainneville pour une discussion libre avec le public désireux de connaître les ficelles de l'écriture d'un roman. Une après-midi littéraire à ne pas manquer !

Samedi 14 mai de 14h à 15h30 - Plus de renseignements : bibliotheque@gainneville.fr – Tél. : 02 32 79 59 51



REJOIGNEZ LE CLUB DE LECTURE !

Amateur de lectures et curieux d'esprit, ce club est fait pour vous !

Une rencontre un samedi par mois pour échanger au sujet de livres et d'auteurs, sous toutes les formes BD, romans, poésie, documentaire. Sortez de votre zone de confort et venez participer au Club de lecture de la bibliothèque. Pas de jugement entre les membres, juste de la bienveillance et le partage de l'amour de la lecture.

**Plus de renseignements : bibliotheque@gainneville.fr
Tél. : 02 32 79 59 51**



GAINNEVILLE PARTICIPE AU PRIX RENARD'EAU

Les enseignantes de maternelle, Jessica Piccioni et Hélène Rodriguez, ont proposé à la bibliothèque municipale de participer au Prix Renard'eau, organisé par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Seine-Maritime. La municipalité soutenant avec plaisir cette initiative, les 45 élèves de petites et de moyennes sections de l'école Louis-Aragon s'embarquent dans cette belle aventure livresque.

Dans l'esprit du développement de l'éducation artistique et culturelle, le Prix Renard'eau permet aux enseignants de développer le plaisir de lire chez les enfants de façon ludique et de les initier à la critique littéraire, la justification et l'argumentation. Le principe est de lire les livres en classe pour que chaque enfant vote le 10 juin, à la bibliothèque, pour l'ouvrage qu'il a préféré.

Parallèlement, et c'est un intérêt majeur de ce projet, les enfants liront également les ouvrages à la maison. Ce sera l'occasion d'échanger autour des histoires, des illustrations, afin de voter en ligne pour l'ouvrage qui a le plus conquis les membres de la famille.

5 albums par niveau scolaire sont sélectionnés par le jury du Prix Renard'eau. À Gainneville, ils sont fournis par la bibliothèque. Chaque classe travaille, grâce



aux livres, autour du thème de l'année, pour cette édition, il s'agit de la joie. Les enfants sont incités à exprimer leurs émotions au travers d'activités transversales comme la peinture, la création visuelle, les traces écrites, les découpages et même des ateliers de motricité !



L'ensemble de ces créations seront ensuite exposées à l'Hôtel de ville du Havre avec toutes celles des écoles participantes. Les gainnevillais pourront les admirer ensuite à la bibliothèque à partir du 1^{er} juin.

Que les meilleurs ouvrages gagnent !

FÊTE DE L'ÉTÉ (PROGRAMME PRÉVISIONNEL)

Samedi 25 juin, la Plaine de la Paix accueillera un rassemblement festif organisé par la municipalité, l'école maternelle et les associations gainnevillaises.

Déjeuner sur place, barbecue préparé par le GAC

Structures gonflables pour les petits comme les plus grands, jeux en bois, maquillage, jeux...

Démonstrations de danse du CGDS et du CLG

Sculpture sur ballons et nombreuses animations proposées par l'APEG, Bouger entre Ass'mat, Vivre écolo à Gainneville, tours de poneys de la Cavalerie, G.I.G.A.S. (à partir de 11 ans).

Marche organisée en matinée par Vivre écolo à Gainneville et G.I.G.A.S

Deux spectacles de magie

Chorale du jeudi

Concert de Fran's Orchestra

Apéro quizz organisé par G.I.G.A.S

Dîner organisé par l'association de commerçants. Réservation obligatoire en mairie

Feux d'artifice

Liste de gauche, sociale et citoyenne de Gainneville

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous continuons notre travail en conseil municipal malgré les dissensions qui ont vu le jour au sein de la majorité municipale. Toutefois, nous tenons à vous informer que nous ne sommes que très rarement invités lors des commissions de travail ce qui nous empêche de donner notre avis comme par exemple pour l'élaboration du colis de Noël ou le choix du fournisseur de la galette des rois...

Pour l'opposition

J. Landormi, C. Ménard, H. Bénard, B. Hébert, R. Lucas

500 caractères pile poil

Groupe de la majorité municipale – liste Ensemble Redynamisons Gainneville

« La critique est aisée, mais l'art est difficile ».

Vous êtes nombreux à connaître cette expression. On comprend facilement ce qu'elle signifie : il est toujours plus facile de critiquer ce que font les autres que de créer ou faire quelque chose soi-même.

C'est ce à quoi notre groupe majoritaire est confronté très régulièrement.

L'opposition, la critique, lorsqu'elles sont constructives, sont nécessaires à la démocratie, à l'élaboration d'un projet. Parce qu'à plusieurs, on peut aller plus loin, et peut-être mieux envisager les choses. La confrontation d'idées peut mener à de belles réalisations, lorsque cela est fait dans le respect, et, encore une fois, dans un esprit constructif.

Mais l'opposition permanente, dogmatique, « pour le principe », en un mot stérile, ne mène nulle part, et ne sert certainement pas la population, pour le compte de qui les élus doivent (devraient) tous agir.

retour en images

Naissances

Giulia JEAN-DE-DIEU,
née le 10 décembre 2021

Mélya BELACHE,
née le 15 décembre 2021

Elya AUBIN, née le 24 décembre 2021

Cristiana RAMPAZZI,
née le 8 janvier 2022

Thess LECOSSAIS, née le 14 janvier 2022

Mya MAUGENDRE,
née le 14 janvier 2022

Ambre LANCEL, née le 28 janvier 2022

Kézia DELAHAYE ZAÏRI,
née le 7 mars 2022

Décès

Monique ROUJOLLE, épouse LEGER,
le 11 janvier 2022

Marie-Thérèse SAVALLE, épouse
BAILLEUL, le 17 janvier 2022

Daniel GOUMENT, le 26 janvier 2022

Eliane FERRY, épouse JOUTEL,
le 31 janvier 2022

André LEMOINE, le 31 janvier 2022



Première course à Gainneville organisée par le club de running



Distribution de chocolats de Pâques à l'école



Théâtre : Les Trois petits vieux qui ne voulaient pas mourir



Distribution de la galette des rois aux seniors



Concert : Chez Simone

AGENDA

SAMEDI
7
MAI

▶ 20h : bal country du CLG

DIMANCHE
8
MAI

▶ 11h45 : cérémonie aux Monuments aux Morts

VENDREDI
13
MAI

▶ 19h au Grenier à sel : réunion concernant la vente des locaux du HAC

SAMEDI
14
MAI

▶ de 14h à 15h30 : rencontre avec une romancière, Sylvia Schneider, à la bibliothèque.

SAMEDI
21
MAI

▶ 10h30 : bébés lecteurs à la bibliothèque

JEUDI
26
MAI

▶ 15h au Grenier à Sel : après-midi dansant avec Sabrina et Freddy Friant organisé par le Club gainnevillais de danse sportive. Réservations : 06 09 49 68 77 - asso.cgds@gmail.com

VENDREDI
3
JUN

▶ 20h30 au Grenier à sel : gala de danse du CLG

LUNDI
6
JUN

▶ 18h Portes-ouvertes pour tous les cours du CLG

SAMEDI
11
JUN

▶ Sortie au Mont Saint-Michel organisée par G.I.G.A.S

SAMEDI
18
JUN

▶ 10h30 : bébés lecteurs à la bibliothèque

SAMEDI
25
JUN

▶ Fête de l'été organisée par la Commune et les associations gainnevillaises

SAMEDI
2
JUL.

▶ de 10h à 12h : rencontre avec les élus sans rdv à la salle communale

SAMEDI
2
JUL.

▶ 10h30 : assemblée générale de G.I.G.A.S à la maison des associations

ATTENTION AU BRUIT !

Les beaux jours sont propices au bricolage extérieur et au jardinage. Afin de respecter le voisinage merci de respecter les jours et horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h

Les déchets verts : c'est à la déchetterie ou au composteur !

Le printemps est là et même au jardin il y a des règles à respecter. L'une d'entre elle est particulièrement importante pour la planète : le brûlage des végétaux, à l'air libre ou en incinérateur est formellement interdit par le Code de l'Environnement. La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 €.

Plus de renseignements sur les déchetteries à votre disposition : www.lehavreseinemetropole.fr

Il s'agit :

- de l'herbe après la tonte de la pelouse
- des feuilles mortes
- des résidus d'élagage
- des résidus de taille de haies et arbustes
- des résidus de débroussaillage
- des épiluchures de fruits et légumes

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible :

- de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps
- de les déposer dans les déchetteries de la Communauté Urbain Le Havre Seine Métropole.



112 : numéro d'appel européen d'urgence

15 : SAMU (aide médicale d'urgence)

17 : Police Secours

18 : Pompiers

114 : numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes